

Nicolas Hulot et Stéphane Travert annoncent un plan d'action pour la sortie du glyphosate

22 juin 2018



Ce vendredi 22 juin au matin, le ministre de la Transition écologique, Nicolas Hulot, et le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, ont annoncé la mise en place d'un plan d'action pour la sortie « *définitive* » du glyphosate. Celle-ci doit être effective dans les trois ans pour les « *principaux usages* » et « *cinq ans pour l'ensemble des usages* ». « *Les agriculteurs ne ser[ont] pas laissés dans une impasse* », ont-ils également précisé.

Autour d'eux, ils avaient réunis des représentants du monde agricole, de l'agroalimentaire et de la distribution, ainsi que « *les acteurs de la recherche et de l'innovation* ».

« *Le rapport de l'INRA [Institut national de la recherche agronomique], remis en décembre au gouvernement, démontre que de nombreuses alternatives au glyphosate sont déjà disponibles dans le cadre de l'agroécologie, notamment dans les grandes cultures, la viticulture et l'arboriculture qui sont les*

filières les plus consommatrices de glyphosate. Ce rapport identifie aussi les usages et pratiques agricoles, toutefois minoritaires, en situation d'impasse compte tenu des leviers et connaissances actuelles », détaille le communiqué commun des deux ministères.

Les ministres ont demandé aux différentes filières agricoles de leur notifier les « *premiers engagements précis de réduction et de suppression d'usages sur le glyphosate d'ici trois semaines* ». Ils ont également listé plusieurs mesures afin d'accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre des solutions existantes, de poursuivre la recherche de solutions en cas d'impasse, et d'assurer la transparence sur l'utilisation du glyphosate, avec un « *suivi des quantités vendues et utilisées des produits contenant du glyphosate afin de faire toute la transparence sur les usages* ».

Une « *task force* » constituée de l'INRA, de l'Apca (les chambres d'agriculture) et l'Acta (coordination des instituts techniques agricoles) assurera le suivi de ces mesures.

Plusieurs acteurs se sont plaint de ne pas avoir été invités à cette réunion quasi impromptue, notamment les fabricants de pesticides à travers leur lobby, l'Uipp (Union des industries pour la protection des plantes). À l'autre extrémité, parmi les pourfendeurs de l'herbicide, France Nature Environnement (FNE) a regretté que « *ceux qui veulent la sortie du glyphosate* » ne soient pas conviés.

À la sortie de la réunion, la fédération d'associations environnementales s'est « *réjoui[e] que le Gouvernement semble enfin demander du concret sur ce dossier et de la cohérence aux acteurs agricoles dans leur plan de filière* ».

« *Mais si la détermination sur ce sujet est aussi forte que celle qui vient d'être annoncée, alors il faut inscrire l'interdiction dans la loi pour envoyer un message clair : la sortie du glyphosate n'est plus négociable. Nous ne sommes plus dans le "si" ou dans le "quand" mais dans "comment y arriver dans les trois ans"* », a également déclaré Carmen Etcheverry, la chargée de mission agriculture de FNE.

Cette inscription dans la loi « *ferait gagner un temps précieux à tous* », soutient l'association Générations futures, qui « *souhaiterait que ce plan de sortie du glyphosate s'applique à l'ensemble des pesticides préoccupants car ces molécules posent de vrais problèmes de santé et affectent durablement notre environnement* ».

- **Source** : [Ministère de l'Agriculture](#), [FNE](#), [Générations futures](#) et [Reporterre](#)
- **Photo** : [ministère de l'Agriculture sur Twitter](#)

Lire aussi : [Se passer du glyphosate ? C'est possible](#)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Editorial](#) > [Brèves](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Nicolas-Hulot-et-Stephane-Travert-annoncent-un-plan-d-action-pour-la-sortie-du>